

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 6 mars 2024**

---

Communication n° 10/03.2024

**Objet:** Tests de circulation dans le cadre du projet de réaménagement du carrefour et du passage inférieur du Perreret. Complément de signalisation aux prescriptions signalétiques aux Chemins du Glapin et de Bon Bocard

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous souhaitons vous informer des derniers développements dans le cadre des tests de signalisation en cours aux chemins du Glapin et de Bon Bocard, relatifs au réaménagement du carrefour et du passage inférieur de Perreret. Au cours de ces tests, une problématique spécifique a été identifiée au niveau du chemin de Vegney, où la configuration actuelle ne permet pas le croisement de deux véhicules dans les deux sens de circulation en raison de l'emprise trop étroite.

Face à cette situation, la Municipalité a pris la décision en urgence d'instaurer une mesure complémentaire, à savoir la mise en sens unique du chemin de Vegney (veuillez vous référer au plan ci-joint pour la signalétique).

Il est important de souligner que l'ensemble de ces mesures de signalisation ont été mises en place de manière expérimentale et elles seront en vigueur jusqu'au 15 mars, date à laquelle les tests de circulation prendront fin. À partir de cette échéance, le dispositif sera supprimé. Durant cette période, nous vous encourageons vivement à faire part de vos remarques et suggestions au service de l'urbanisme et des infrastructures. Vos retours sont précieux dans l'évaluation de l'efficacité des mesures en place et contribueront à affiner les décisions finales concernant le réaménagement de cette zone.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions de votre collaboration active dans le suivi de ces tests de circulation.

La Municipalité

Saint-Prex, le 28 février 2024/CB

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Véronique Savioz, Municipale, au 076 417 56 86*

